



ÉPHÉMÉRIDES de la Congrégation de la Mission

3 juillet

En 1660, Monsieur Vincent, assis dans son fauteuil, accueille les Sœurs à Saint Lazare pour parler des “*vertus de Louise de Marillac*”. Avec émotion, chacune souligne une des vertus qui l’a plus particulièrement marquée : sa relation à Dieu, son humilité, sa prudence, sa bonté, sa pauvreté. Monsieur Vincent, connaissant les inquiétudes des Surs à propos de celle qui deviendra responsable de la Compagnie des Filles de la Charité, dit simplement : “*La question a été faite, savoir si l’on en chercherait une au dehors, ou si on en prendrait une du corps de votre Compagnie. Dieu a permis, après beaucoup de prières pour cela, que la résolution a été d’en prendre une parmi vous.*” Les Sœurs sont invitées à beaucoup prier Dieu. (C)

En 1699, à Riom, le procureur de la *Confrérie des Dames de la Charité* signe avec Mère Julienne Laboue et les Sœurs officières le contrat pour l’établissement de deux Sœurs pour *les malades de la ville*. Sont prévus par le contrat la mise à disposition d’un logement exonéré de tout impôt et le versement d’indemnités. (C)

En 1932, à l’infirmerie de la *Maison-Mère*, M. *Raymond Gleizes* meurt, après avoir donné soixante ans de sa vie à la petite Compagnie.

Né près de Castelnaudary, il entra chez Saint Vincent après l’ordination sacerdotale qu’il reçut le 19 avril 1870. Ses trente premières années vincentiennes furent consacrées aux grands séminaristes de La Rochelle, Nice, Marseille, Oran, Kouba, Tours. En cette dernière ville, il fut supérieur et visiteur. En 1902 Liège reçoit M. Gleizes comme supérieur et directeur des Sœurs. Il construit alors, rue Saint-Pierre, l’imposante résidence de style gothique dont il était si fier.

En 1921, M. Gleizes sera visiteur de France et peu de temps après, assistant de la Maison-Mère. Exemple de régularité et homme de l’obéissance, sa vertu la plus chère, M. Gleizes a, en outre, attaché indissolublement son nom à celui de *Jean Le Vacher*. Pendant des années et des années, avec une énergie que sa santé et l’état de ses yeux n’infirmèrent jamais, il se consacra à de patientes recherches sur Jean Le Vacher. Il fallut le talonner pour qu’enfin, en 1914, il fût paraître son ouvrage sur le martyr algérien. L’Académie française lui décerna un prix. Inlassable, M. Gleizes constitua le dossier en vue du procès de béatification de son héros, lança la célèbre «*Image qui guérit*» et qui devint l’instrument de grâces extraordinaires. L’enthousiasme toujours jeune avec lequel il se consacra à cette cause, se transforma en une sorte de fureur passionnée. quand on osa mettre en doute la captivité de saint Vincent en Barbarie, et, en 1930, M. Gleizes fit paraître un ouvrage de riposte. Son œuvre d’historien peut donner prise à la critique ; par contre, son exemple d’énergie et de travail est inattaquable¹.

En 1955, à Paris, la trente-deuxième Assemblée Générale élit M. Félix Contassot comme admoniteur du supérieur général.

Une «*Grande Commission*» de six membres est ensuite formée : son rôle est de répartir les questions à traiter, de fixer «l’ordre du jour» des sessions. Pour éviter les pertes de temps et parer à toute digression dans la discussion, sept commissions sont constituées, dont la compétence est limitée à l’un des chapitres sous lesquels se groupent les postulats des Assemblées provinciales ou les questions soulevées par les nouvelles Constitutions. Pour la formation des Nôtres, la commission est présidée par M. Scamps et M. Peters. Celle de droit canon, par M. Lopez et M. Rodgers. Celle des missions, par M. Deymier. M. Godinho préside la commission des Séminaires ; M. Tasso, la Liturgie ; M. Lapalorcia, les Règlements, et M. Knapik dirige la commission des Paroisses. Le nombre de ces commissions et leur objet disent l’ampleur du travail de la trente-deuxième Assemblée².

1) *Annales*, t. 97, pp. 693-698.

2) *Annales*. t. 119-120. pp. 180.

